



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MISSION DE GARDIENNAGE DE PROPRIÉTÉS PRIVÉES SITUÉES DANS LE QUARTIER DE CONSULS DE MER 4 À MONTPELLIER

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : S.A.3.M.

Correspondant : Mme Nadège Presse, 45 place Ernest Granier CS 29502, 34960 Montpellier, tél. : 04 67 13 63 31, adresse internet : <http://Serm-montpellier.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

OBJET DU MARCHÉ : Mission de gardiennage de propriétés privées situées dans le quartier de Consuls de Mer 4 à Montpellier/

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Mission de gardiennage de propriétés privées situées avenue du Petit Train, Rue du Moulin des Sept Cans, avenue du Chemin de Moularès.
- Accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de commande fixé à 200 000 euro(s).
- Durée de l'accord cadre : 4 ans.

Prestations divisées en lots : non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (60 %)
- Prix (40 %).

Type de procédure : Procédure adaptée

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 23 septembre 2019 à 12h00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 1908-gardiennage

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 05 septembre 2019

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_R8N0dt5AVg



PREFET DE L'HERAULT



Commune de CLARET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

RAPPEL

Par arrêté en date du 29 juillet 2019, le Maire de la commune de Claret a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Claret et à la modification du Périmètre Délimité des Abords de l'église. Cette enquête se déroulera pendant 31 jours consécutifs

Lundi 9 septembre 2019 à partir de 16h00
au mercredi 9 octobre 2019 jusqu'à 12h00

Monsieur Alain de BOUARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 14 juin 2019.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Claret aux jours et heures suivants :

- Le lundi 9 septembre 2019 de 16h00 à 19h00
- Le mardi 17 septembre 2019 de 16h00 à 19h00
- Le vendredi 27 septembre de 16h00 à 19h00
- Le mercredi 9 octobre de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier en mairie de Claret aux jours et heures d'ouverture au public soit **les lundi, mardi et jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 15h à 17h**. Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique mis à sa disposition en mairie de Claret aux mêmes jours et heures et sur le site internet de la commune : www.claret.fr

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Claret, Place de l'Hermet 34270 CLARET ou les déposer par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@claret.fr. Les observations ou propositions reçues sur l'adresse électronique seront mises en ligne sur le site internet de la commune conformément à l'article 123-13 du Code de l'Environnement.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés en mairie de Claret et sur le site de la mairie pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Après l'enquête publique, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations recueillies durant l'enquête et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera soumis à l'approbation du conseil municipal. Dans les mêmes conditions, le projet de Périmètre Délimité des abords de l'église fera l'objet d'une décision du Préfet de l'Hérault.

RAPPEL

Le projet de construction d'une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) sur la commune de Montpellier, présenté par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, agissant au nom et pour le compte de l'État, est soumis à une enquête publique qui se déroulera du lundi 9 septembre 2019 à 10h00 au vendredi 27 septembre 2019 à 17h00, soit 19 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier pour conduire cette enquête est Monsieur Patrick GENESTE.

Pendant toute la durée de l'enquête publique les dossiers d'enquête publique seront déposés et consultables à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture des bureaux (à titre indicatif les heures d'ouverture des bureaux sont les suivantes : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, sauf le jeudi de 10h00 à 19h00).

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Montpellier aux horaires d'ouverture précisés,
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur Patrick GENESTE commissaire enquêteur
Mairie de Montpellier
Hôtel de Ville
1 Place Georges Frêche
34267 Montpellier cedex

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra en personne le public lors de ses permanences en mairie de Montpellier les :

- lundi 9 septembre 2019 de 10h00 à 13h00,
- jeudi 19 septembre 2019 de 14h00 à 17h00,
- vendredi 27 septembre 2019 de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée. Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Toute personne en faisant la demande auprès de la Préfecture de l'Hérault (Direction des Relations avec les Collectivités Locales - Bureau de l'Environnement) pourra obtenir à ses frais communication du dossier.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur rendez-vous, à la Préfecture de l'Hérault, Direction des relations avec les collectivités locales, Bureau de l'environnement et en mairie de Montpellier, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Les décisions prises par le Préfet de l'Hérault susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure, sont la déclaration d'utilité publique du projet de construction d'une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) et la cessibilité des immeubles bâti ou non bâti nécessaires au projet au profit de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, soit des refus.



PREFET DE L'HERAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur la demande formulée par la **Société GARROT CHAILLAC SAS**, dont le siège social est situé **145 impasse John Locke - CS 30000 - 34473 - PEROLS CEDEX**, en vue d'obtenir l'enregistrement relatif à une installation de concassage sur la commune de PEZENES-LES-MINES relevant de la rubrique n° 2515-1 .b (installation de broyage, concassage de produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, la puissance installée des installations étant supérieure à 200 kW) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation du public, d'une durée de quatre semaines, **du lundi 30 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 inclus**.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier ainsi qu'un registre de consultation seront déposés à la **mairie de PEZENES-LES-MINES**, commune d'implantation de l'installation, et tenus à la disposition du public **aux jours et heures permettant la consultation du dossier par le public :**

- le lundi de 14 h à 19 h, le mardi de 8 h à 13 h et de 14 h à 19 h et le mercredi de 8 h à 13 h.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner si elles le souhaitent leurs observations sur le registre, ou les adresser par écrit au Préfet, **avant la fin du délai de consultation**, à l'adresse suivante :

Prefecture de l'Hérault
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement
34 place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

La seule commune comprise dans le périmètre de la consultation est : PEZENES-LES-MINES.

A l'issue du délai imparti pour l'instruction de la demande, la décision relative à cette demande d'enregistrement sera prise par le Préfet de l'Hérault. L'installation pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales, ou d'un arrêté préfectoral de refus.



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 chemin des Chênesverts
34570 SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
R.C.S MONTPELLIER : 813 316 932

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/09/2019 il a été constitué une société :

Dénomination : SCI PONT JUVENAL II
Forme : Société civile immobilière (SCI)
Siège social : 284 rue de l'Olivette, 34570 VAILHAUQUES
Objet : L'acquisition de biens immobiliers, la propriété, la gestion, l'administration, la réhabilitation, la modernisation, la location, la vente et la disposition de biens dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérant : M. BENSLIM Kamel, né le 27/11/1975, demeurant 284 rue de l'Olivette, 34570 VAILHAUQUES
Immatriculation : au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis, le Gérant

ABED

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 193 Le Grand Mail Res. l'Espérone Bat. 51 A
34080 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER : 447 676 396

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Lors de l'AGE du 31 décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017. M. Hamid ICHAOUA demeurant 2 square Henri de Régnier E6 34080 MONTPELLIER est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être transmis. Dépot au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis, le Liquidateur

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce légale parue dans La Gazette de Montpellier N° 1624-1625-1626 du jeudi 1er août 2019 concernant la constitution de la SAS STYLE EN FRIES&CO, il convenait de lire :

- Aux termes d'un **ASSP en date du 24/07/2019** (au lieu du 07/07/2019),
- **Objet social :** Friperie : Vente de vêtements, accessoires et chaussures d'occasion pour hommes, femmes et enfants. Relooking et vente conseil. Création et fabrication artisanale d'accessoires de mode et d'intérieur. Relooking de meuble. Point relais colis.
- **Siège social :** 16 cours de la Place - 34725 SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS (au lieu de 7 place de la Victoire - 34150 GIGNAC).

Pour avis



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

CONSTRUCTION DE 79 LOGEMENTS COLLECTIFS, 2 LOCAUX COMMERCIAUX SUR L'AVENUE RAYMOND DUGRAND ET 1 LOCAL D'ACTIVITÉS DANS LA ZAC RÉPUBLIQUE LOT E1 À MONTPELLIER

Lot N° 01 - Bureau de Contrôle - CPV 71356100
 Lot N° 02 - Mission de Coordination SPS - CPV 71317210

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :

Cautionnement : Sûreté : Sans objet
Financement : Mode de financement : PLUS/PLAI
 - Mode de paiement : Virement bancaire
 - Délai de paiement : 30 jours

Forme juridique : Pas de forme imposée. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
 - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Autres renseignements demandés :

- Fiche de présentation du candidat

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du récapitulatif de l'offre technique
- 40% Prix

Le détail de la pondération est présenté dans le règlement de consultation.

REMISE DES OFFRES : 1er octobre 2019 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 48 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Par application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, ACM Habitat se réserve le droit de recourir à des marchés complémentaires, dans la limite de 50 % du montant du marché initial.

La fiche "Présentation candidat" est à renseigner dans son intégralité et à fournir avec votre candidature.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER
 6 rue Pitot
 34063 MONTPELLIER cedex
 Tél. : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10
 mél : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré contractuel : avant la conclusion du marché (article L 551-1 du Code de Justice Administrative).

Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative).

Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Référé contractuel : dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution.

ENVOI À LA PUBLICATION LE : Le 6 septembre 2019

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.acmhabitat.fr>



AVIS D'ATTRIBUTION

ENTRETIEN DES CANALISATIONS, SURPRESSEURS ET POSTES DE RELEVAGES DES RÉSIDENCES D'ACM HABITAT

LOT N° 02 - AGENCIE BEAUX-ARTS CENTRE-VILLE

Nombre d'offres reçues : 3
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0110-3681
 SARP MEDITERRANEE, 2443 avenue de Maurin, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 39 093,60 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

LOT N° 03 - AGENCIE COEUR D'AGGLOMERATION

Nombre d'offres reçues : 4
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0111-3681
 ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION, 130 rue Clément Ader, 34400 LUNEL
 Montant HT : 16 736,64 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

LOT N° 04 - AGENCIE LAS REBES

Nombre d'offres reçues : 3
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0112-3681
 SERVIMO MEDITERRANEE, 256 rue du commandant Massoud, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 43 208,79 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

LOT N° 05 - AGENCIE LEMASSON

Nombre d'offres reçues : 3
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0113-3681
 SERVIMO MEDITERRANEE, 256 rue du commandant Massoud, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 34 461,86 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

LOT N° 06 - AGENCIE LEZ

Nombre d'offres reçues : 3
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0114-3681
 SARP MEDITERRANEE, 2443 avenue de Maurin, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 29 121,00 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

Part de la sous-traitance Inconnue.

LOT N° 07 - AGENCIE MOSSON

Nombre d'offres reçues : 3
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0115-3681
 SARP MEDITERRANEE, 2443 avenue de Maurin, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 48 079,20 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.

LOT N° 08 - AGENCIE GESTION IMMOBILIERE

Nombre d'offres reçues : 3
 Date d'attribution : 22/07/19
 SERVIMO MEDITERRANEE, 256 rue du commandant Massoud, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 4 419,12 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

LOT N° 09 - ENTRETIEN DES SURPRESSEURS, POMPES DE RELAVAGES ET FOSSES A HYDROCARBURES

Nombre d'offres reçues : 2
 Date d'attribution : 22/07/19
 Marché n° : 19-0117-3681
 SARP MEDITERRANEE, 2443 avenue de Maurin, 34000 MONTPELLIER
 Montant HT : 237 771,25 euros
 Le titulaire est une PME : OUI
 Sous-traitance : oui.
 Part de la sous-traitance Inconnue.

Renseignements complémentaires :

A titre indicatif montants des maximums des marchés :

- LOT N° 1 : Maximum : 193.143,00
- LOT N° 2 : Maximum : 189.093,00
- LOT N° 3 : Maximum : 166.736,00
- LOT N° 4 : Maximum : 193.208,00
- LOT N° 5 : Maximum : 184.461,00
- LOT N° 6 : Maximum : 179.121,00
- LOT N° 7 : Maximum : 198.079,00
- LOT N° 8 : Maximum : 154.419,00
- LOT N° 9 : Maximum : 387.771,00

ENVOI À LA PUBLICATION : le 6 septembre 2019

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://marches-publics.acmhabitat.fr>

